



Assemblée générale

Distr. limitée
27 novembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session Deuxième Commission

Point 95 d) de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique : crise de la dette extérieure et développement

République islamique d'Iran* : projet de résolution

Renforcement de la coopération internationale en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 51/164 du 16 décembre 1996, 52/185 du 18 décembre 1997, 53/175 du 15 décembre 1998, 54/202 du 22 décembre 1999 et 55/184 du 20 décembre 2000 relatives au renforcement de la coopération internationale en vue de résoudre durablement les problèmes de la dette extérieure des pays en développement,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur les problèmes de l'encours et du service de la dette extérieure des pays en développement, y compris ceux qui résultent de l'instabilité financière mondiale¹;

2. *Prend acte également* des délibérations du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement² qui se tiendra à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars 2002;

3. *Souligne* que l'examen annuel de ce sous-point de l'ordre du jour est primordial pour améliorer la coopération internationale en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement;

4. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport à sa cinquante-septième session sur la coopération internationale engagée en vue de résoudre durablement les problèmes de dette extérieure des pays en développement et d'inclure dans son

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies également membres du Groupe des 77, et au nom de la Chine.

¹ A/56/262.

² Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Suppléments Nos 28, 28A et B et rectificatifs* (A/55/28 et Add. 1 et 2 et Add.2/Corr.1) et *ibid.*, cinquante-sixième session, *Supplément No 28* (A/56/28).



rapport une analyse complète et approfondie des problèmes de l'encours et du service de la dette extérieure des pays en développement, y compris des problèmes qui résultent de l'instabilité financière mondiale, ainsi que de leurs répercussions sur le développement des pays en développement;

5. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-septième session, au titre du point intitulé « Questions de politique macroéconomique », la question subsidiaire intitulée « Renforcement de la coopération internationale en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement ».
